

Procès-verbal du Comité d'accompagnement de l'aéroport de Charleroi du 19 novembre 2021

Présents :

- Monsieur **Frédéric DEFRISE**, Président du Comité - représentant effectif de la Ville de Charleroi
- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant suppléant du Ministre Jean-Luc CRUCKE
- Monsieur **Nicolas THISQUEN**, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur **Thibaut de VILLENFAGNE**, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur **Patrick LAMBRECHTS**, représentant effectif de BSCA
- Monsieur **Mikhaël JACQUEMAIN**, représentant effectif de la Ville de Fleurus
- Monsieur **Michel LONGUEVILLE**, représentant effectif de la Ville de Sombreffe
- Madame **Sophie RENAUX**, représentante suppléante de la Ville de Courcelles
- Madame **Anne MATHELART**, représentante suppléante de la Ville Les Bons Villers
- Madame **Séverine LACOUR**, secrétaire du Comité, Sowaer-Environnement Charleroi

Excusés :

- Madame **Caroline TAQUIN**, représentante effective de la Ville de Courcelles
- Monsieur **Mathieu PERIN**, représentant effectif de la Ville Les Bons Villers
- Monsieur **Gianni GALLUZZO**, représentant effectif de la Ville de Fontaine-L'Evêque

Absent :

- Monsieur **Annibale MOSCARIELLO**, représentant effectif de la Ville d'Anderlues

Assistent à la réunion :

- Monsieur **Daniel LIENARD**, Directeur technique adjoint de la Sowaer et responsable technique pour le site de l'aéroport de Charleroi
- Monsieur **Marc CANIVET**, Directeur Sowaer-Environnement Charleroi
- Madame **Bénédicte GRANDGAGNAGE**, Conseiller communication Sowaer

Début de la réunion : 14h30

1. Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2020

Monsieur Michel LONGUEVILLE signale une erreur en page 5 : il s'agit du village de Ligny et non de Tongrinne. Correction sera apportée.

Le procès-verbal n'amenant aucune autre remarque, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. 5^{ème} révision des zones de bruit

Monsieur Denis LEMERCINIER informe le Comité que le projet de décret portant modification de la loi du 18 juillet 1973 relative à la lutte contre le bruit a été adopté en 3^{ème} lecture par le Gouvernement wallon ce 18 novembre. Ce dernier doit maintenant être adopté au Parlement.

En parallèle, les projets d'arrêtés relatifs aux nouvelles courbes de bruit seront présentés au Gouvernement wallon.

La 5^{ème} révision des zones de bruit devrait donc aboutir prochainement.

Questions relatives à ce point :

Il n'y a aucune question.

3. Allongement de la piste de l'aéroport de Charleroi : fin des travaux et mise en service

Monsieur Daniel LIENARD expose la situation actuelle des travaux (piste allongée à 3.200 m mise en service le 13 octobre 2021) ainsi que le phasage des travaux restant à réaliser (Voir présentation jointe en annexe).

Questions relatives à ce point :

- Le Président du Comité souhaite connaître l'intérêt de l'utilisation de la bretelle N6 qui sera prochainement créée ?

Monsieur LIENARD explique qu'un sens giratoire est imposé afin que les avions quittent le plus rapidement possible la dalle de stationnement pour aller sur la piste. Cette bretelle supplémentaire permettra dès lors de faciliter cet accès. Cela permet également une économie de carburant, ce qui est non négligeable au niveau environnemental.

Monsieur Patrick LAMBRECHTS ajoute que cette bretelle est aussi utile lors du dégivrage des gros porteurs, cette manœuvre devant s'effectuer au plus près du seuil de piste.

4. BSCA : état d'avancement des travaux en cours et reprise progressive de l'activité aéroportuaire

Monsieur Patrick LAMBRECHTS expose la situation des travaux en cours ainsi que les projets de travaux actuellement en cours d'étude.

L'évolution de la reprise de l'activité aéroportuaire à l'heure d'aujourd'hui est également expliquée. Monsieur Patrick LAMBRECHTS précise toutefois que les chiffres présentés pour novembre et décembre ne tiennent pas compte de l'évolution actuelle de la crise sanitaire et seront donc sans doute moins optimistes qu'annoncé.

Ces deux sujets se retrouvent en annexe du présent PV.

Questions relatives à ce point :

- Monsieur Mikhaël JACQUEMAIN souhaite savoir si, dans le cadre de l'agrandissement du parking P4, l'itinéraire menant du parking à l'aéroport sera protégé contre les intempéries ?

Monsieur Patrick LAMBRECHTS répond par la négative. L'itinéraire comprend des trottoirs permettant de rejoindre l'aéroport en toute sécurité mais rien de plus n'est envisagé.

5. Présentation du CEM (Collaborative Environmental Management)

Monsieur Thibaut de VILLENFAGNE explique en quoi consiste le CEM, sa composition, son objectif ainsi que des exemples de points pouvant y être abordés (voir présentation en annexe).

Questions relatives à ce point :

- Monsieur le Président du Comité souhaite savoir si la CDO (Continuous Descent Operations) s'effectue à l'initiative du pilote ainsi que le taux actuel d'utilisation de cette procédure ?

Monsieur Thibaut de VILLENFAGNE précise que cette procédure se trouve dans les AIP (Aeronautical Information Publication) mais que son application dépend d'une série de paramètres. Cette procédure n'est donc pas toujours possible.

Monsieur Nicolas THISQUEN ajoute que les chiffres relatifs au pourcentage d'utilisation de cette procédure sont publiés dans le rapport d'activités de SKEYES (anciennement BELGOCONTROL). Ceux-ci seront communiqués aux membres du Comité lors de la prochaine réunion. Monsieur Nicolas THISQUEN précise également qu'un des objectifs du CEM est justement de faire en sorte que ce type de procédure soit de plus en plus utilisé.

- Monsieur Mikhaël JACQUEMAIN demande si les sociétés de transport en commun sont associées au CEM ?

Monsieur Thibaut de VILLENFAGNE répond que les participants au CEM se limitent aux acteurs aéroportuaire dont l'activité s'opère à l'intérieur de l'enceinte aéroportuaire.

6. Divers

- Monsieur Nicolas THISQUEN souhaite présenter le projet de démantèlement et de recyclage des avions.

En effet, dans son plan de relance et de résilience, le Gouvernement wallon a souhaité investir dans l'économie circulaire et notamment en créant un centre de démantèlement et de recyclage d'avions sur le site de Charleroi.

Le Gouvernement wallon a donc mandaté la SOWAER afin de discuter avec la SONACA sur la possibilité de racheter un terrain. Celui-ci se situerait au niveau du parking voitures actuel (voir plan en annexe).

Les négociations avec la SONACA sont donc actuellement en cours.

En parallèle un appel à projet sera prochainement lancé (fin 2021 – début 2022) afin de désigner un industriel pouvant prendre en charge ce démantèlement. Sa désignation devrait aboutir fin du 1^{er} semestre 2022.

Ce centre, unique en Belgique, sera source de développement de l'emploi mais également de la recherche par son volet recyclage. Des centres de recherches et des universités seront associés au projet.

Monsieur Nicolas THISQUEN propose que ce point soit abordé lors du prochain Comité afin de faire part de l'évolution du projet.

- Monsieur Mikhaël JACQUEMAIN interpelle le Comité suite à une question émise par le CCATM de la commune de Fleurus : Y a-t-il une raison particulière qui expliquerait l'augmentation des vols vers l'Est depuis la reprise de l'activité de l'aéroport de Charleroi ?

Monsieur Thibaut de VILLENFAGNE indique qu'il n'y a pas eu de changement majeur au niveau des trajectoires empruntées par les avions.

Monsieur Marc CANIVET confirme et ajoute que cette perception peut sans doute s'expliquer par un nombre un peu plus important de vols en sens inversé durant ces derniers mois. En effet, lorsque les vents ont une composante venant du Nord-Est, l'utilisation de la piste en sens inversé (sens de piste 06) est imposée pour des raisons de sécurité, les aéronefs décollant et atterrissant face au vent.

Bien que le nombre de mouvements actuel soit toujours inférieur à celui d'avant crise Covid, cette perception peut également être accentuée justement par le fait d'une reprise d'activité après une période de fermeture de l'aéroport.

Monsieur Nicolas THISQUEN propose d'aborder la thématique des vols inversés lors du prochain Comité. Idem avec l'impact de l'allongement de la piste : celui-ci ne saurait être évalué à l'heure actuelle, les infrastructures n'étant opérationnelles que depuis le 13 octobre.

Madame Anne MATHELART demande si d'autres mesures seront mises en place si justement cette augmentation du bruit se confirme dans le futur ?

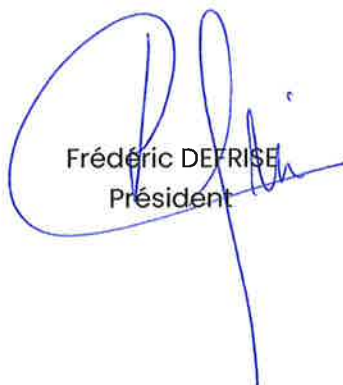
Monsieur Nicolas THISQUEN explique que des mesures de bruit sont constamment réalisées via les sonomètres fixes et que des relevés sonométriques seront également effectués suite à la 5^{ème} révision des zones. Ces données concrètes pourront être exposées lors d'un prochain Comité.

Monsieur Patrick LAMBRECHTS précise que pour les vols en sens inversé, il n'y a aucune modification des seuils de piste. Par conséquent, l'allongement de la piste n'a aucune incidence sur les décollages vers Les Bons Villers.

Monsieur Mikhaël JACQUEMAIN s'interroge par rapport aux changements climatiques : que se passera-t-il si l'exception devient la règle au niveau des vols inversés ?

Monsieur Nicolas THISQUEN explique que ces sens inversés sont pris en compte dans la définition des zones. Les révisions triennales de ces zones en tiennent compte également et donc les zones pourraient être révisées le cas échéant.

Fin de la réunion : 15h30



Frédéric DEFRISE
Président



Séverine LACOUR
Secrétaire

**SO
WA
ER**



Pour des demains durables

**Comité d'accompagnement
Aéroport de Charleroi**

19 novembre 2021





ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du PV du Comité du 2 décembre 2020**
- 2. 5^{ème} révision des zones de bruit**
- 3. Allongement de la piste de Charleroi : fin des travaux et mise en service**
- 4. BSCA : état d'avancement des travaux en cours et reprise progressive de l'activité aéroportuaire**
- 5. Présentation du CEM (Collaborative Environmental Management)**
- 6. Divers**



1. Approbation du PV du Comité du 2 décembre 2020



2. 5^{ème} révision des zones de bruit



5^{ème} révision des zones de bruit

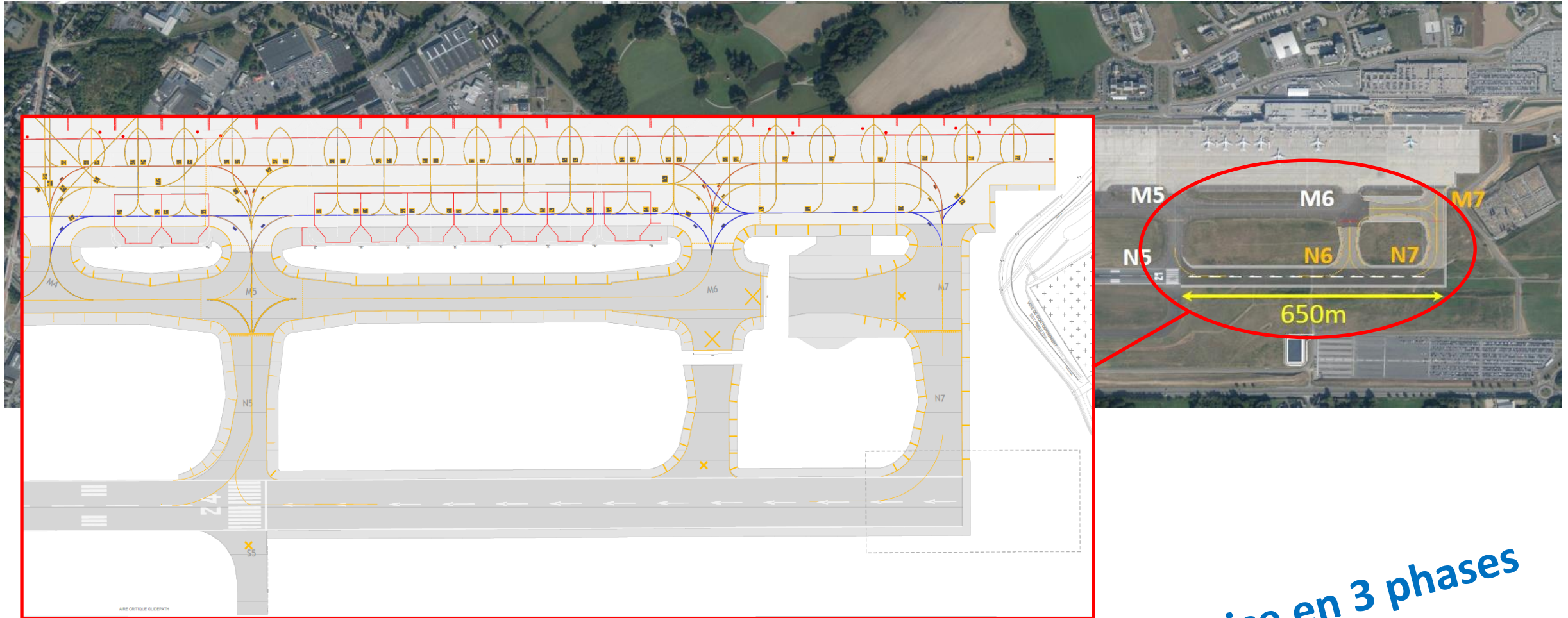
- **3 juin 2021** : Adoption en 1^{ère} lecture par le Gouvernement wallon de l'avant-projet de décret modifiant la loi du 18 juillet 1973 relative à la lutte contre le bruit;
- **14 juillet 2021** : Adoption en 2^{ème} lecture par le Gouvernement wallon de l'avant-projet de décret
- **18 octobre 2021** : Avis du Conseil d'Etat sur l'avant-projet de décret

3. Allongement de la piste de Charleroi Fin des travaux et mise en service



Situation actuelle

Zoom sur zone



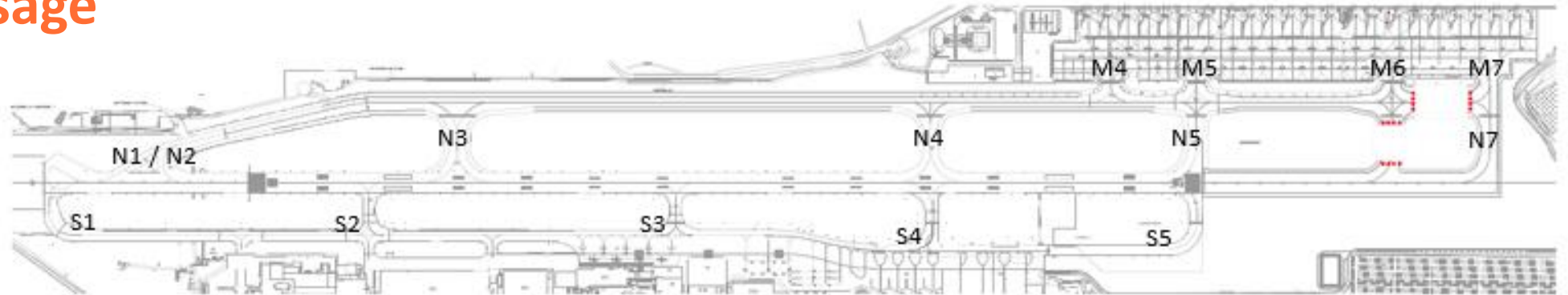
Mise en service en 3 phases



Le phasage

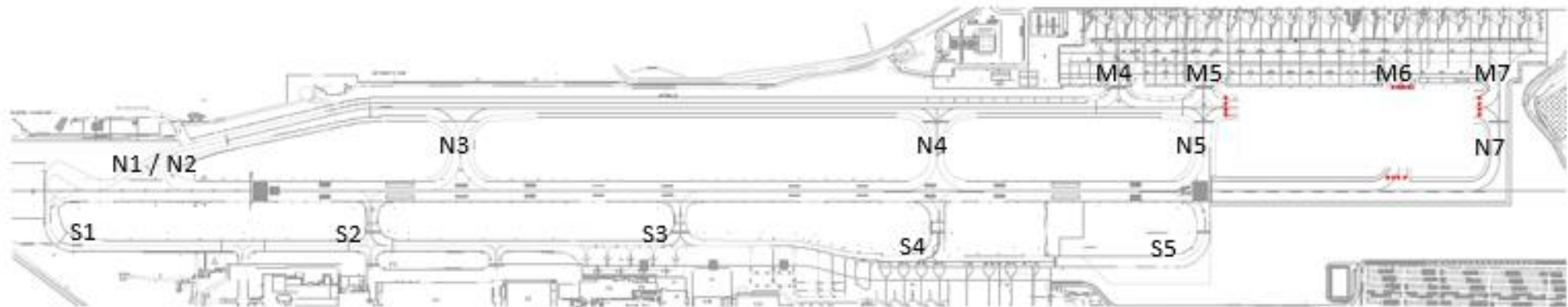
Phase 1

13 octobre 2021



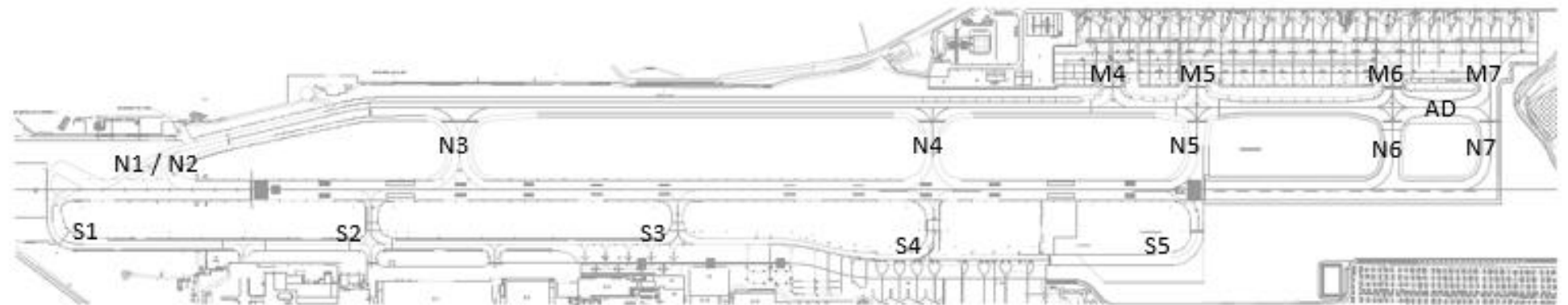
Phase 2

2nd semestre 2022



Phase 3

Printemps 2023





Merci de votre attention !





BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT

4. Travaux en cours & reprise de l'activité aéroportuaire

**Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Charleroi
du 19 novembre 2021**

Ordre du jour

- **1. Travaux en cours : sécurisation du site**

- 1) Aménagement de l'esplanade
- 2) Construction du bâtiment frontières

- **2. Travaux à l'étude**

- 1) Mise en conformité des cellules de la police aéroportuaire
- 2) Rénovation du terminal Sud
- 3) Agrandissement du Parking P4

- **3. Reprise de l'activité aéroportuaire**

1. Travaux en cours : sécurisation du site aéroportuaire



1. Travaux en cours : Aménagement de l'esplanade



1. Travaux en cours : Construction du bâtiment frontières



1. Sécurisation du site aéroportuaire : planning et budget

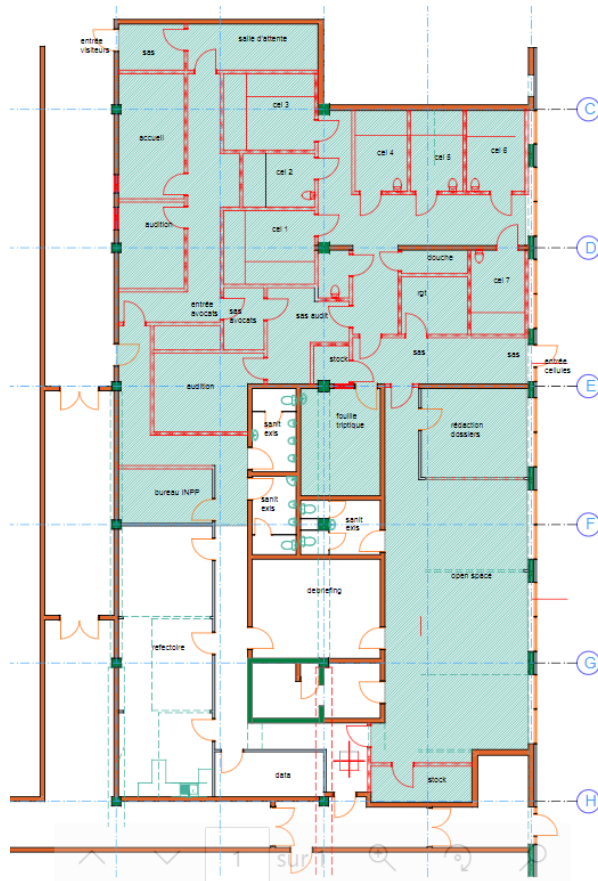
Planning :

- Novembre 2020 : début des travaux
- Octobre 2021 : mise en service du pré-check
- Mai 2022 : mise en service du bâtiment contrôle frontières (arrivées et départs)
- Juin 2022 : Mise en service de l'esplanade
- Novembre 2022 : finalisation des travaux de sécurisation (check-points, CCTV, infirmerie)

Budget :

- Région Wallonne : 15,4M€
- BSCA : 0,9M€

2. Travaux à l'étude: Mise en conformité des cellules police



Budget :

- Région Wallonne : 1.2 M€

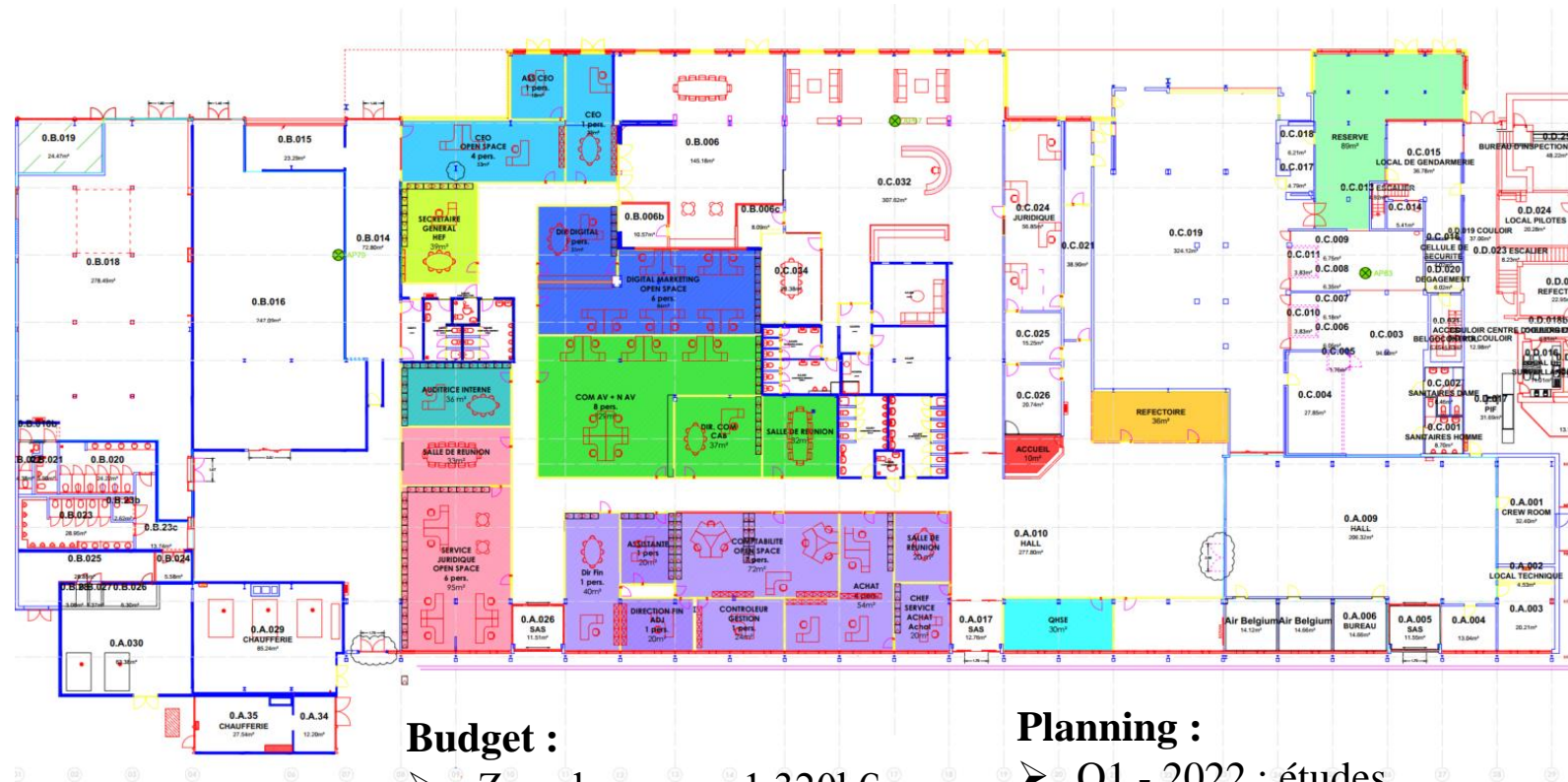
Planning :

- Août – décembre 2021 : études
- Q1 - 2022 : Soumission travaux
- Octobre 2022 – avril 2023 : travaux

2. Travaux à l'étude: Rénovation du terminal Sud



2. Travaux à l'étude: Rénovation du terminal Sud



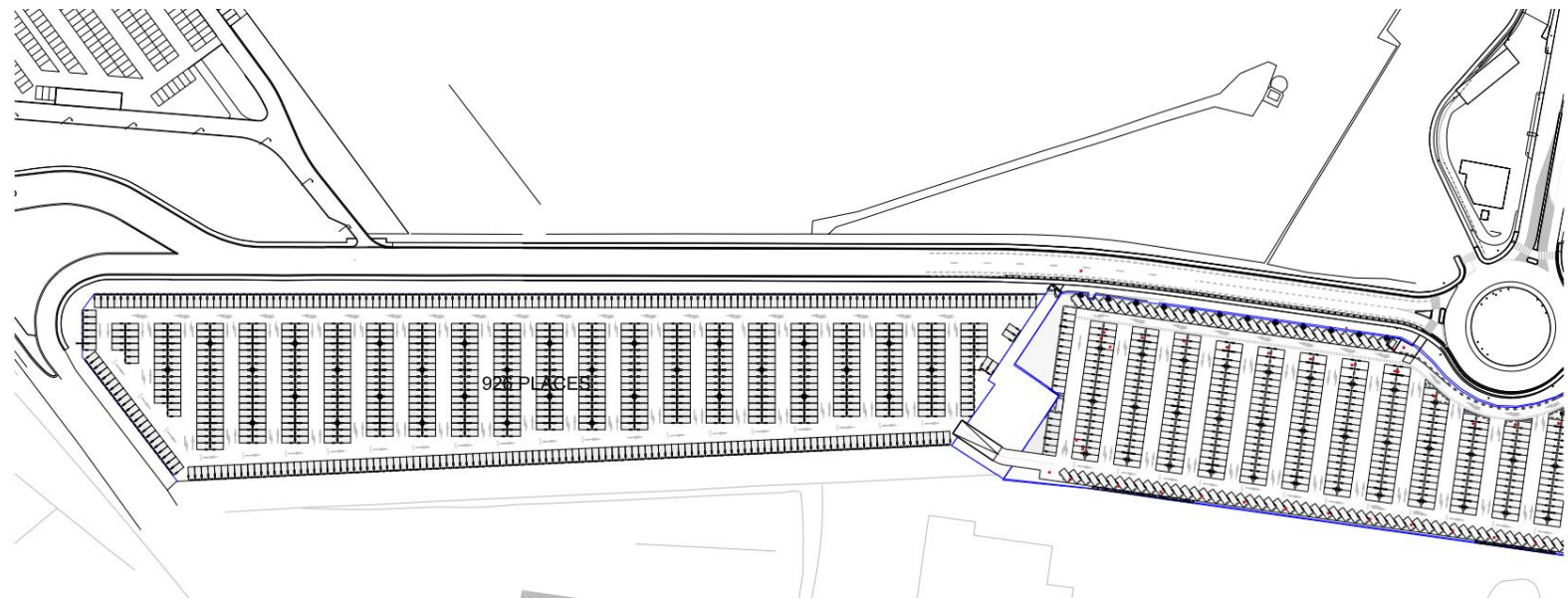
Budget :

- Zone bureaux : 1.320k€
- Zone events : 770k€

Planning :

- Q1 - 2022 : études
- Q2 - 2022 : Soumission travaux
- Octobre 2022 – mars 2023 : travaux

3. Travaux à l'étude: Agrandissement du P4



Budget :

➤ 1,7 M€

Planning :

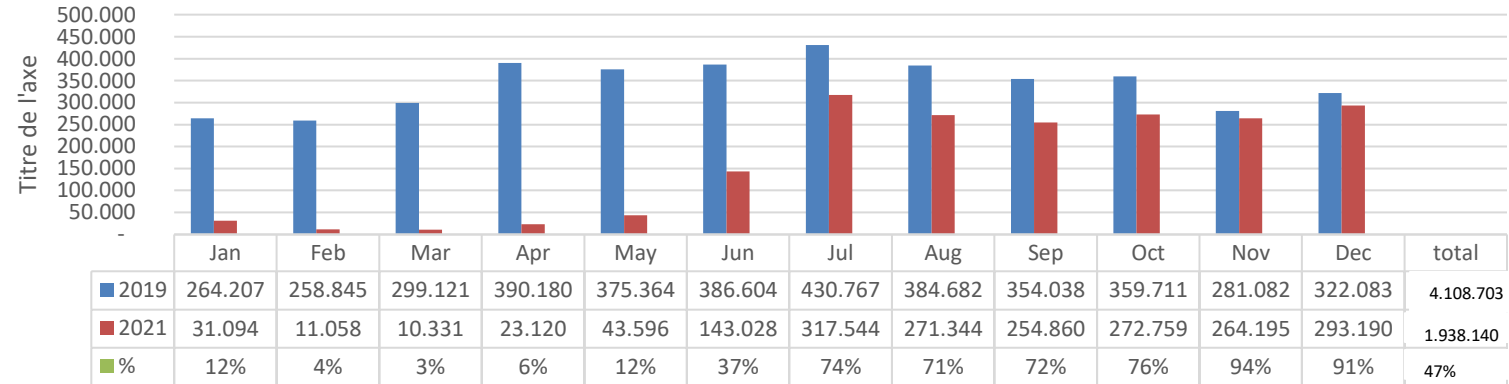
➤ Q1 - 2022 : travaux

Nombre de places actuelles: 926

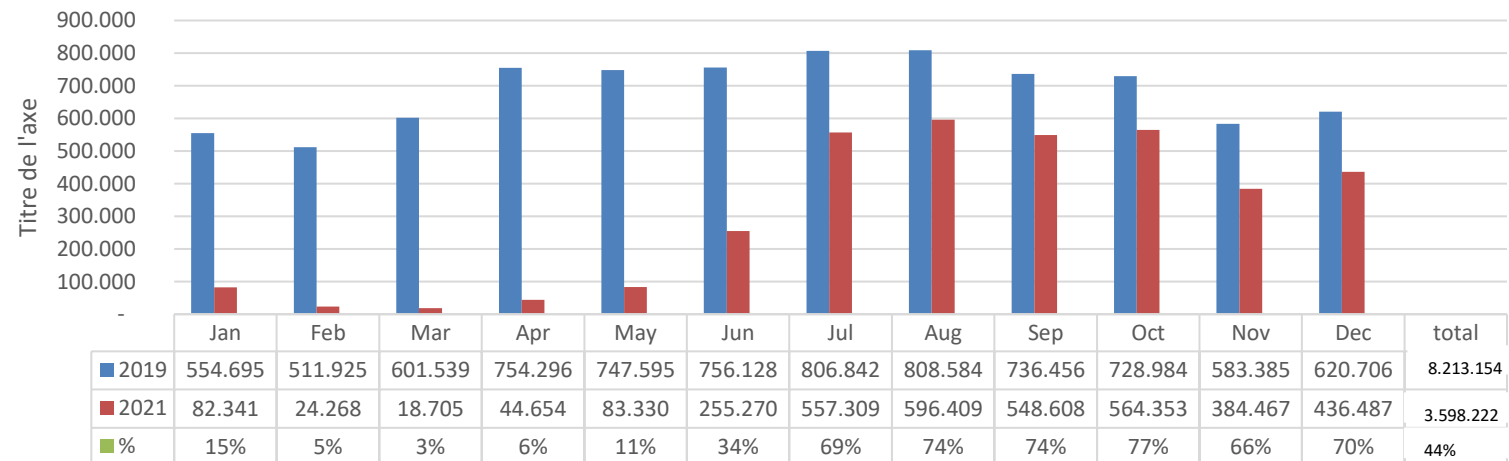
Nombre de places futures : 1846 (+ 920)

4. Reprise de l'activité

Nb pax depart

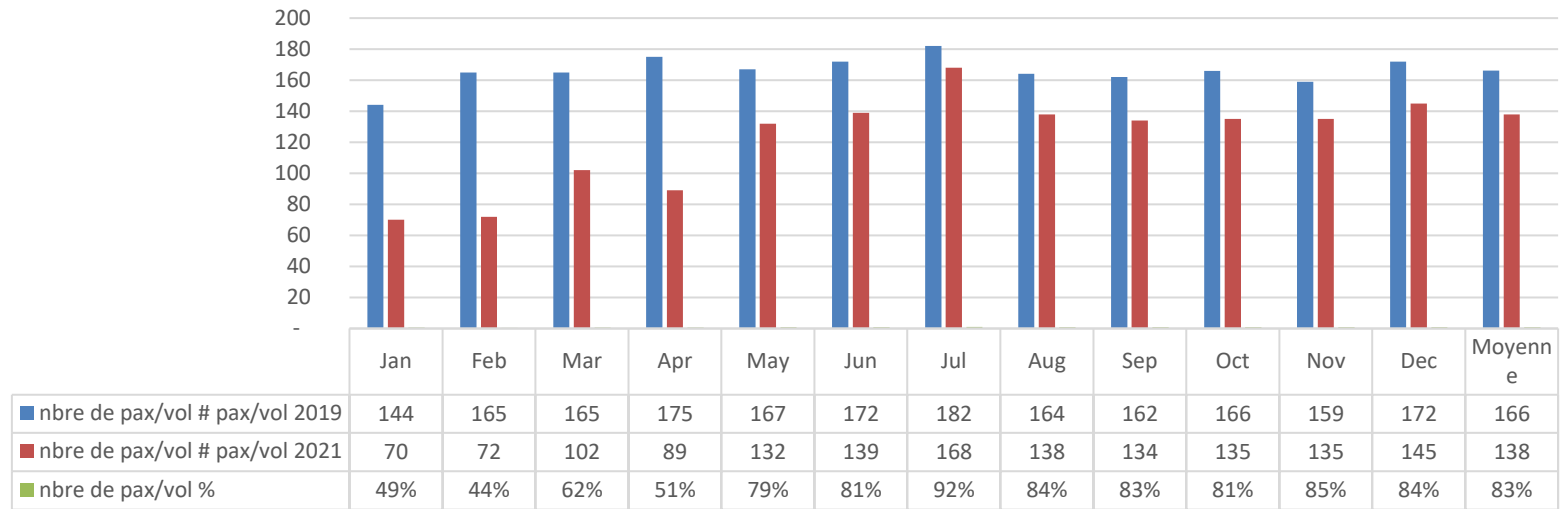


Nb pax totaux



4. Reprise de l'activité

Nombre de pax/ vol



Questions ?



5. Présentation du C.E.M. (Collaborative Environmental Management)



CEM = ?



- Collaborative Environmental Management
- Développé par EUROCONTROL avec les acteurs aéroportuaires.
- BUT : permettre d'aboutir à des solutions communes plus rapides et plus efficaces pour l'exploitation et le développement durables des aéroports.

-> réduction de la consommation de carburant , des émissions de CO2 , une meilleure gestion du bruit dans et autour des aéroports,...



EUROPEAN ORGANISATION
FOR THE SAFETY OF AIR NAVIGATION



**EUROCONTROL
Specification for
Collaborative
Environmental
Management (CEM)**

DOCUMENT IDENTIFIER : EUROCONTROL-SPEC-156

Edition Number	:	1.1
Edition Date	:	31/08/2018
Status	:	Released Issue
Intended for	:	General Public
Category	:	EUROCONTROL Specification



CEM INITIE A EBCI

- Première réunion le 29/10/2021 : mise en place technique
- Signature officielle « Working Agreement » prévue fin novembre
- Seconde réunion de travail planifiée le 16/02/2022





5. CEM EBCI

PARTICIPANTS PREMIERE REUNION

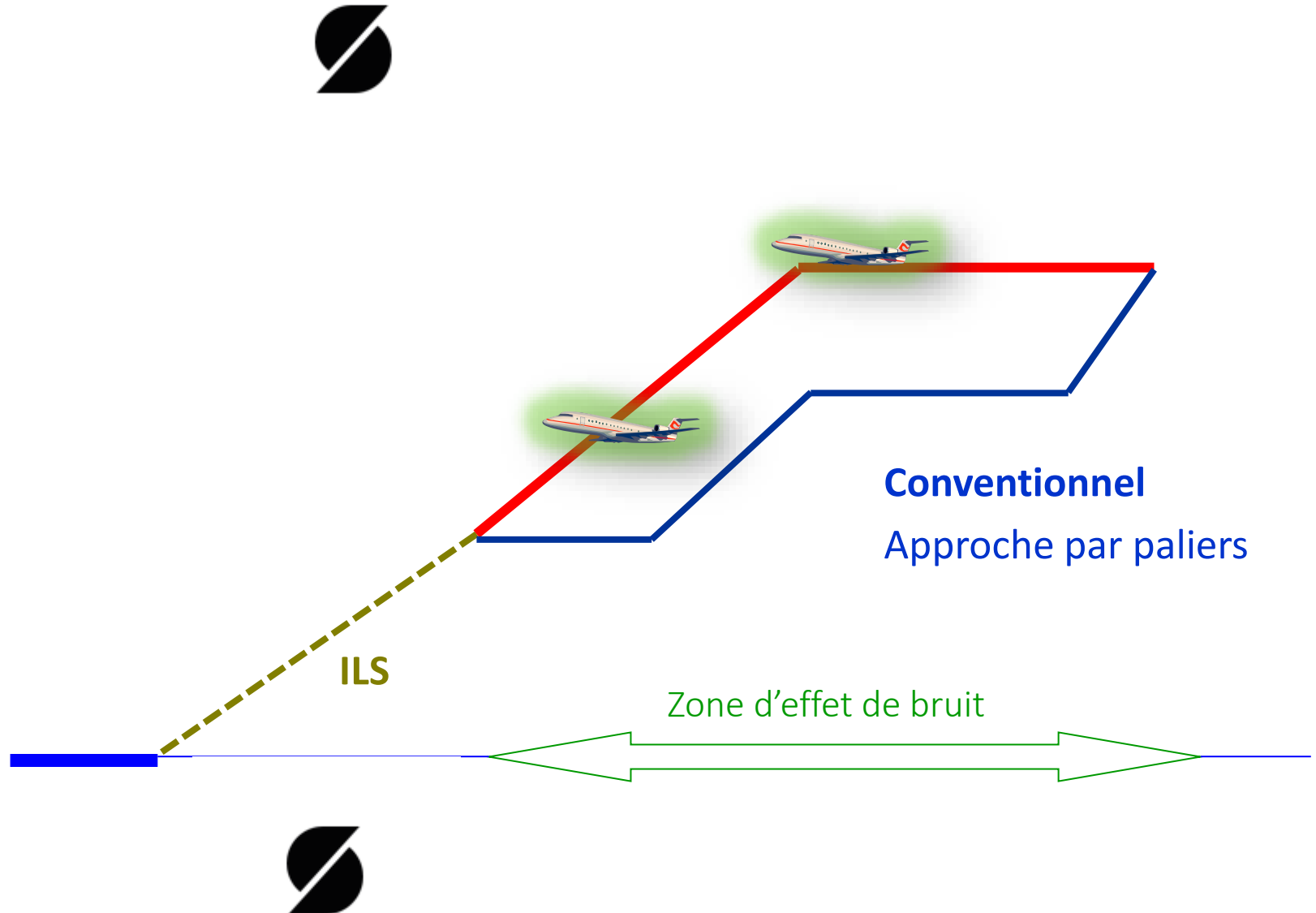
- EUROCONTROL
- BSCA
- SOWAER
- SKEYES
- PRINCIPAUX OPERATEURS DE CHARLEROI : RYANAIR,TUI FLY,AIR CORSICA,SABCA,...



CEM EBCI EXEMPLES DE POINTS ABORDES

CDO

- Avion en descente continue dans la mesure du possible,
- En utilisant la poussée moteur minimum.



CEM EBCI EXEMPLES DE POINTS ABORDES



One engine taxiing : reduction de l'impact environnemental au sol



6. Divers



1. Projet de démantèlement et de recyclage des avions



Communiqué de presse

Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Charleroi

Au vu du développement croissant des aéroports wallons et de la volonté de rétablir un espace de dialogue entre les différentes parties concernées par le développement de ceux-ci, sur proposition du Ministre des Aéroports Jean-Luc CRUCKE, le Gouvernement wallon a décidé, par arrêté du 20 décembre 2018, de remettre en place un comité d'accompagnement pour chaque aéroport wallon.

Pour l'aéroport de Charleroi, il est composé :

- des représentants des communes du plan de développement à long terme de l'aéroport de Charleroi, Fontaine l'Évêque, Fleurus, Les Bons Villers, Sombreffe, Courcelles, Anderlues
- d'un représentant de la Ville de Charleroi ;
- d'un représentant de la société de gestion BSCA ;
- d'un représentant de la SOWAER ;
- d'un représentant du Cabinet du Ministre en charge des aéroports.

La présidence du Comité est assurée par le représentant de la Ville de Charleroi, Monsieur Frédéric DEFRISE.

Contrairement au comité de concertation pour l'environnement mis en place en 2001 par la Région wallonne, la structure de ce nouveau comité a volontairement été allégée afin de faciliter l'échange d'informations entre les différentes parties concernées par le développement de l'aéroport de Charleroi. L'objectif premier est de trouver un équilibre entre les intérêts économiques et les préoccupations des riverains.

En 2020 et 2021, le comité d'accompagnement de l'aéroport de Charleroi s'est réuni à 3 reprises en date du 2 décembre 2020, du 15 mars 2021 et du 19 novembre 2021. En raison de la crise sanitaire, aucune réunion n'avait pu se tenir au premier semestre 2020.

Lors de ces comités, les représentants des communes ont été informés en priorité des dossiers stratégiques liés à l'aéroport et aux mesures environnementales mises en œuvre afin d'assurer leur rôle d'information vers leurs citoyens. Ainsi, les sujets suivants ont été explicités en détails :

- le chantier de l'allongement de la piste de l'aéroport de Charleroi et les mesures environnementales mises en œuvre pour encadrer ce chantier,
- la construction du bassin d'orage,
- les perspectives de développement de l'aéroport et la reprise des activités,
- la 5^{ème} révision du plan d'exposition au bruit et les mesures mises en place par le Gouvernement wallon,
- le logiciel DIAPASON permettant la visualisation des trajectoires en ligne via www.sowaer.be
- le projet de liaison entre la gare de Fleurus et l'aéroport.

Pour tout complément d'information sur le comité d'accompagnement, la cellule SOWAER Environnement, assurant le secrétariat du comité, est à votre disposition au 0800/90.111.

Frédéric DEFRISE - Président
SOWAER ENVIRONNEMENT - Bâtiment EOLE (RCH)
Rue des Frères Wright, 29
6041 GOSELIES
N° gratuit: 0800/90 111 - Fax :071/34 99 89
infocharleroi@sowaer.be